

Image not found or type unknown



Demande de changement de statut de étudiant à salarié sans Dip FR

Par **afef**, le **01/03/2012 à 17:32**

Bonjour a tous,

Je suis un étudiante étrangère, je suis venu en France en 2010 pour avoir un diplôme master.

En Avril dernier, J'ai trouvé un CDI très intéressant, j'ai fait une demande de changement de statut de étudiant à salarié sans obtenir un diplôme français. et j'ai arrêter mes cours.(j'ai déjà un diplôme "licence tunisien")

Après 11 mois du traitement de mon dossier , je viens de recevoir un recommandé de la service de main d'oeuvre étranger , il demande un diplôme obtenu en France O.o .

Voila ...donc ma question :Qu'est ce que il faut que je fasse??? Est ce qu'il y'a un nouveau loi qui interdit le changement de statut pour les non diplômés français??

Je serai très reconnaissant de votre aide.

Merci

Par **nyara**, le **25/04/2013 à 20:03**

Salut! je suis dans la meme situation que toi, est ce que tu as pu trouver une solution?

merci

Par **ghy**, le **30/06/2013 à 10:48**

Bonjour,

je suis dans le même cas que vous ,1an plut tard ,alors vous avez réussi à faire ce

changement de statut.??

mERCI à VOUS